

CONTRÔLE DE L'ASSIDUITE SCOLAIRE - 1ER DEGRE

FICHE NAVETTE : Directeur Ecole / IEN / DSDEN

Annexe 2

ECOLE		RNE :
NOM : ADRESSE : VILLE :		
ELEVE :		
NOM : DATE DE NAISSANCE : NOM DE LA PERSONNE RESPONSABLE DE L'ELEVE : ADRESSE : VILLE :		Prénom : Sexe : Tél : Courriel :
DEROULEMENT DES OPERATIONS	NAVETTE	
1ere Signalement à la DSDEN - DIPEVE - à partir de 4 demi-journées sans motif légitime ou excuses valables		
Nbre de 1/2 journées d'absences : Mesures prises par DSDEN <input type="checkbox"/> Avertissement à la famille le..... <input type="checkbox"/> Envoi liste au maire des absentéistes ayant reçu un avertissement le..... Retour élève <input type="checkbox"/> Oui définitivement depuis le <input type="checkbox"/> Non Compléter la rubrique ci-dessous 2ème signalement	Transmission de la fiche signalement absentéisme + dossier absentéisme élève Dossier reçu à la DSDEN le..... Création fiche navette par DSDEN Envoi fiche navette par DSDEN à l'école le..... Envoi à la DSDEN de la fiche navette par école s/ c de l'IEN le Dossier classé le	
2ème Signalement à l'IEN - absence d'au moins 4 demi-journées sans motif légitime ou excuses valables sur un mois		
Mesures prises par DSDEN <input type="checkbox"/> Convocation des représentants légaux à la commission d'absentéisme le Régularisation de l'absentéisme de l'élève dans le mois de scolarisation qui suit la commission d'absentéisme	Transmission relevé des absences depuis l'avertissement et fiche navette par l'école le :	
Retour élève <input type="checkbox"/> Oui, sans absence depuis le <input type="checkbox"/> Nouvelles périodes d'absences Nbre de 1/2 journées d'absences :	Envoi à la DSDEN de la fiche navette par l'IEN le	
Non régularisation de l'absentéisme ou nouvelles périodes d'absences de quatre demi-journées par mois sans motif légitime ou excuses valables :		
Mesures prises par DSDEN : <input type="checkbox"/> Information du Conseil Général ET /OU <input type="checkbox"/> Saisie du Procureur de la République	Dossier classé le	

